

— **Présentation du système dédié au
suivi des orientations des Personnes
Handicapées « Via trajectoire PH »**

— **Mardi 9 octobre 2018**



Ouverture

— Stéphane MULLIEZ, Directeur Général Adjoint à l'ARS Bretagne

— Les enjeux du SI orientation dans le cadre de la réponse accompagnée pour tous

— Audrey AHOVEY, Cheffe de projet suivis des orientations, CNSA

Programme SI MDPH : Suivi des orientations PH

Journée régionale Bretagne

Présentation du système d'information
relatif au suivi des orientations des
personnes handicapées

09 octobre 2018



ORDRE DU JOUR

Introduction

Présentation du bilan à mi-parcours du déploiement du projet SI suivi des orientations (SI SDO)

Retours d'expériences en matière de déploiement du projet SI SDO

Prévisions d'évolutions de l'outil SI SDO ->
VT PH

Présentation du document de capitalisation des expériences de déploiement SI SDO

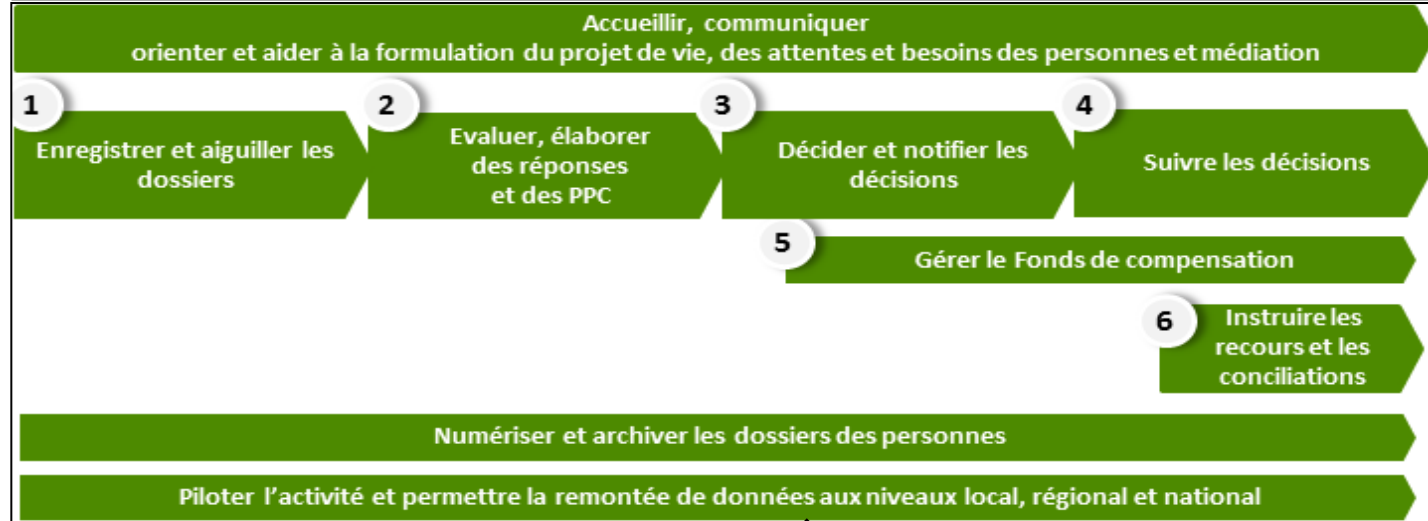
INTRODUCTION



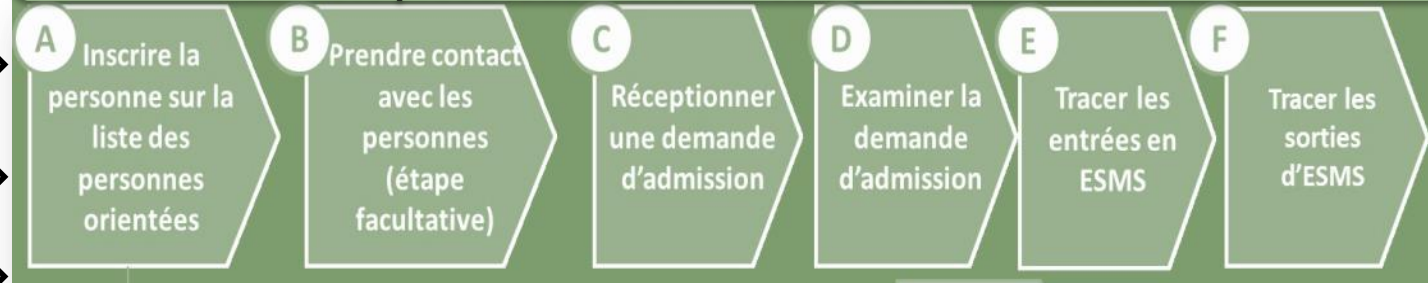
SI MDPH : L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ET DE L'ADF

- Le Comité interministériel du handicap (CIH) du 20 septembre 2017 a inscrit cette modernisation des outils des Maisons Départementales des Personnes Handicapées dans un calendrier resserré.
Le gouvernement souhaite accélérer le déploiement du nouveau système d'information conforme au référentiel commun défini par le décret du 17 mai 2017. L'engagement pris lors du CIH est d'avoir ***100% des MDPH engagées dans le déploiement du système d'information commun fin 2018.***
- Pour témoigner de cette priorité conjointe de l'Etat et des Départements, **Madame Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, et M. Dominique Bussereau, Président de l'Assemblée des départements de France ont adressé un courrier** le 25 septembre dernier à l'ensemble des Présidents des Conseils départementaux. Ce courrier réaffirme la nécessité d'un déploiement rapide du palier 1 du SI MDPH harmonisé dans l'ensemble des départements.

Tronc Commun: document à destination des 101 MDPH afin d'harmoniser leurs processus métier



Cadre fonctionnel de référence du Suivi des orientations : décrit le processus métier du suivi des orientations PH



ESMS



Accès aux indicateurs

Acteurs pilotage national (DGCS, CNSA, CNAMTS etc.)

Espace usager

ARS / CD

ROR: référentiel offre ESMS

SI SDO – PRINCIPAUX ENJEUX



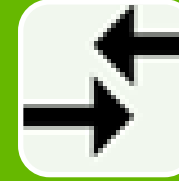
Suivre la mise en œuvre des orientations dans un contexte de généralisation de la réponse accompagnée pour tous



Faciliter les parcours des personnes en situation de handicap, l'accès aux droits, la connaissance de l'offre disponible



Mieux connaître et réguler l'offre médico-sociale pour les CD et ARS



Proposer un outil interfaçable avec le système d'information de chaque MDPH

Pilotage national et territorial :

- avoir une meilleure connaissance des besoins (individuels et collectifs), des parcours et de leur évolution et proposer des repères pour objectiver une activité
- disposer de données agrégées et homogènes et partager un langage commun pour l'aide à la planification et la programmation territoriale (PRS, schémas directeurs, CPOM....diagnostics territoriaux)

Coordination :

- favoriser le dialogue avec l'ensemble des institutions pour fluidifier les interactions et ainsi la capacité d'agir sur les situations individuelles et permettre la réactivité de chacun des professionnels qui intervient sur le parcours
- Disposer d'une vision extraterritoriale des décisions d'orientation

Métiers :

- simplifier des activités administratives par exemple, en réponse à une augmentation de flux, faciliter le travail qualitatif et d'accompagnement

Usagers :

- simplifier du point de vue des personnes elles même, favoriser le dialogue usagers/ administrations et simplifier le service rendu

SI SDO – AU SERVICE DE LA COORDINATION DES ACTEURS

PARTENARIAT & CONDUITE DU PROJET

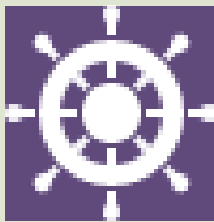
- **L'existence de l'outil sur les modules sanitaires et grand âge a conduit les ARS et les départements à se tourner vers la solution Via-Trajectoire**
 - à l'exception de l'Océan Indien (inscrit dans TSN)



Co définition des feuilles de route régionales qui intègrent les calendriers
✓ signature des lettres d'engagement par les départements



- Dynamique territoriale importante :**
- Mobilisation de l'ensemble des acteurs ARS, Conseils départementaux, GCS, MDPH, ESMS...
 - Ingénierie de coordination de projet



- Rôle essentiel des pilotes :**
- Partage / capitalisation des expériences pour les différentes étapes de déploiement
 - Essaimage et mutualisation



BILAN À MI-PARCOURS DU DÉPLOIEMENT DU SI SDO

Principaux résultats du
questionnaire et retours
d'expériences

SI SDO - ETAT DU DÉPLOIEMENT – MAI 2018

Etat du déploiement du projet SI SDO au 31 août 2018

✓ **17 Régions engagées** dans le déploiement du système d'information du SI suivi des orientations

✓ **37 départements déployés**

Bilan des feuilles de route (1) :

✓ 16 feuilles de route régionales reçues

Bilan des lettres d'engagement (1)

✓ 79 lettres d'engagement des départements reçues
La CNSA reste en attente des lettres d'engagement

Pour la mise en œuvre du projet

✓ 100% de territoires déployés, d'ici à la fin d'année 2019

Rappel de la feuille de route fixée par la Secrétaire d'Etat :
- **déploiement du programme SI MDPH, d'ici à la fin d'année 2019**

(1) Instruction N° DGCS/SD3B/CNSA/SGMCAS/DSSIS/2016/322 du 23 septembre 2016 relative au système d'information de suivi des orientations dans le secteur du handicap.

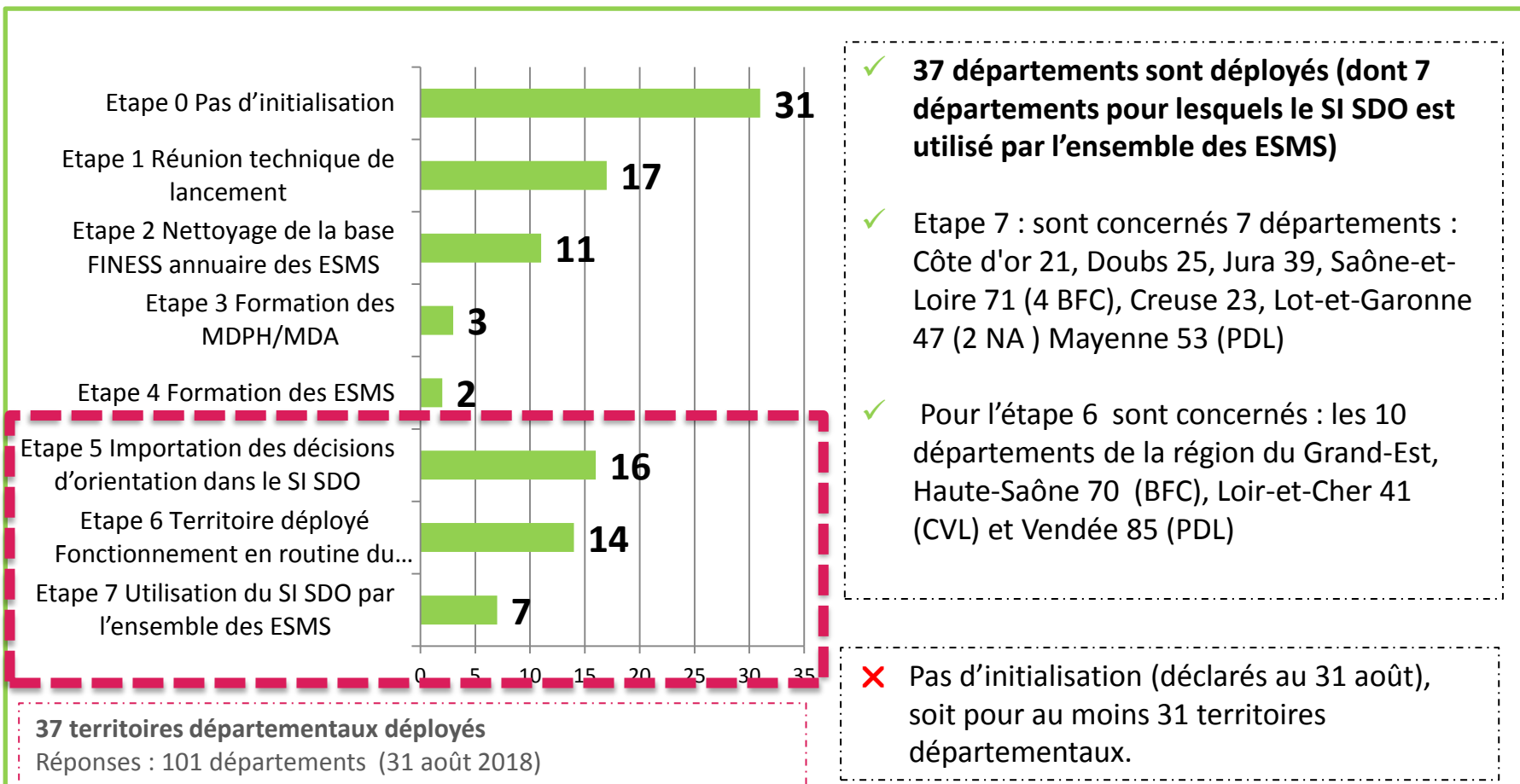
COMITOLOGIE – FRÉQUENCE DES INSTANCES RÉGIONALES

- ✓ Les réunions de pilotage régionales, instances de décisions mobilisent en nombre et en diversité d'acteurs
 - ✓ 2 à 3 professionnels par institution sont représentés en moyenne
- ✓ **Le rythme trimestriel est identifié comme un facteur d'efficacité pour le pilotage, la mobilisation continue des acteurs parties prenantes de la démarche de déploiement. Il contribue au maintien de la dynamique d'appropriation de l'outil SI suivi des décisions d'orientation.**
 - ✓ A ce stade, 40% des instances régionales de pilotage se tiennent sur un rythme trimestriel.

Réponses : 16 territoires régionaux. Non réponses : 1 territoire régional

ETAT DES LIEUX DU DÉPLOIEMENT À L'ÉCHELLE DES DÉPARTEMENTS

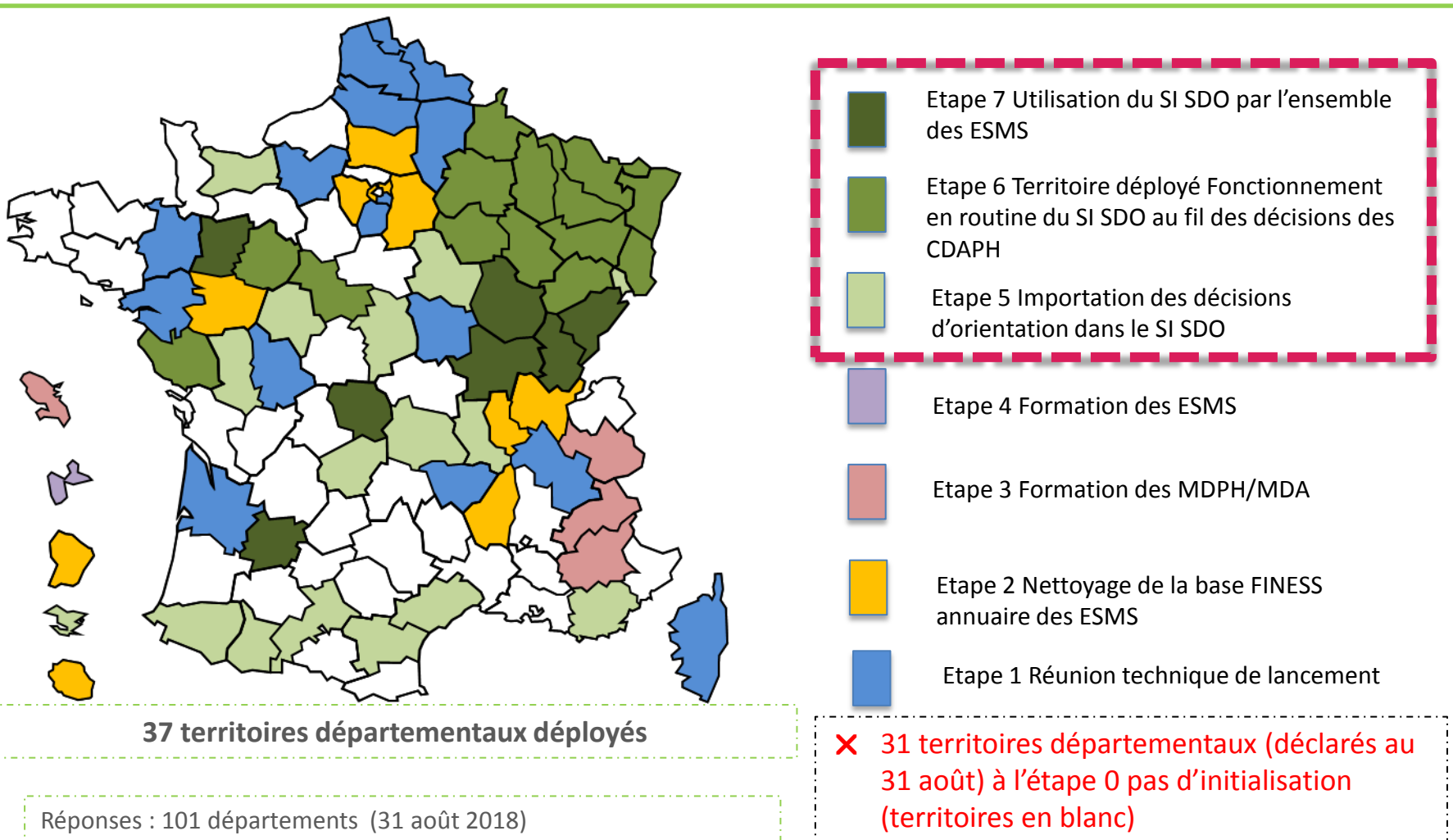
Répartition par département selon les grandes étapes de déploiement du SI SDO



A mi parcours pour garantir le succès du déploiement, il est essentiel que l'ensemble des territoires régionaux soient engagés dans le projet de déploiement du SI SDO . Seuls 50% des territoires régionaux a déclaré des territoires déployés

ETAT DES LIEUX DU DÉPLOIEMENT À L'ÉCHELLE DES DÉPARTEMENTS (31 août 2018)

Cartographie de mise en œuvre des grandes étapes de déploiement du SI SDO



PLAN DE COMMUNICATION

Communication mise en œuvre pour valoriser et accompagner le projet de déploiement du SI SDO

Mesure de la communication mise en œuvre sur les sites des ARS, CD et MDPH/MDA

Types de supports de communication mobilisés

7 territoires régionaux

- ✓ Déclarent communiquer sur le site de l'ARS

3 territoires régionaux

- ✓ Déclarent qu'une communication a été mise en œuvre sur les sites internet de certains territoires départementaux

2 territoires régionaux

- ✓ Déclarent qu'une communication a été mise en œuvre sur les sites internet de certaines MDPH/MDA

Vidéos

- ✓ Des vidéos d'explication : BFC et PACA et BRE à venir

Autres supports :

- ✓ Plaquette de communication (PACA)
- ✓ Affiches, colloque (GUA)
- ✓ Support de formation (PDL)
- ✓ Kit de déploiement (IDF)
- ✓ Communication autour du déploiement dans le cadre d'autres rencontre, souvent la « réponse accompagnée »
- ✓ Courriers aux partenaires dont ESMS
- ✓ Sur les sites internet des GCS/Grades

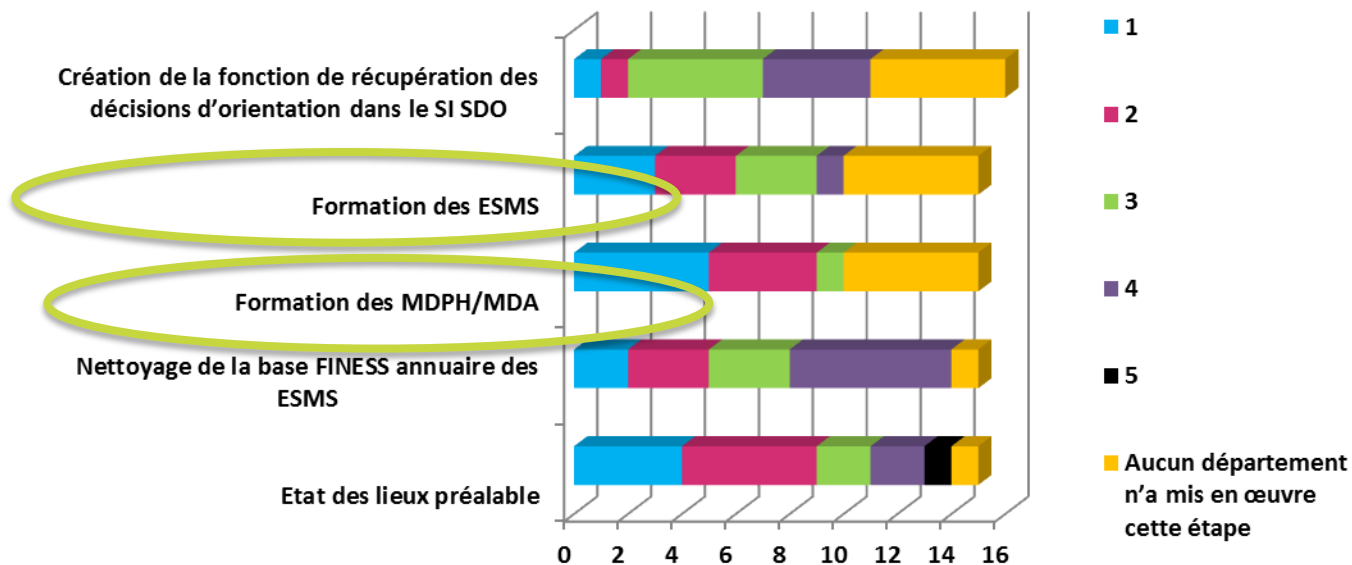
Répondants : 15 territoires régionaux. 24 réponses enregistrées. Non réponses : 2 territoires régionaux

Le SI SDO est à intégrer dans une stratégie plus large que celle de la transformation numérique. En vue de faciliter la coordination des acteurs, il est important de favoriser la visibilité de la démarche de déploiement auprès d'un partenariat élargi, droit commun (emploi, scolarité) et acteurs des secteurs de l'action sociale (exemple insertion). Les outils de communication peuvent être partagés et mutualisés entre territoires régionaux.

MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPALES ÉTAPES DU DÉPLOIEMENT

Perception générale de l'appréciation de l'ensemble des professionnels qui a participé/contribué à la réalisation des différentes activités prérequis de déploiement

Appréciation de la mise en œuvre par niveau croissant de difficulté (de 1 à 5)

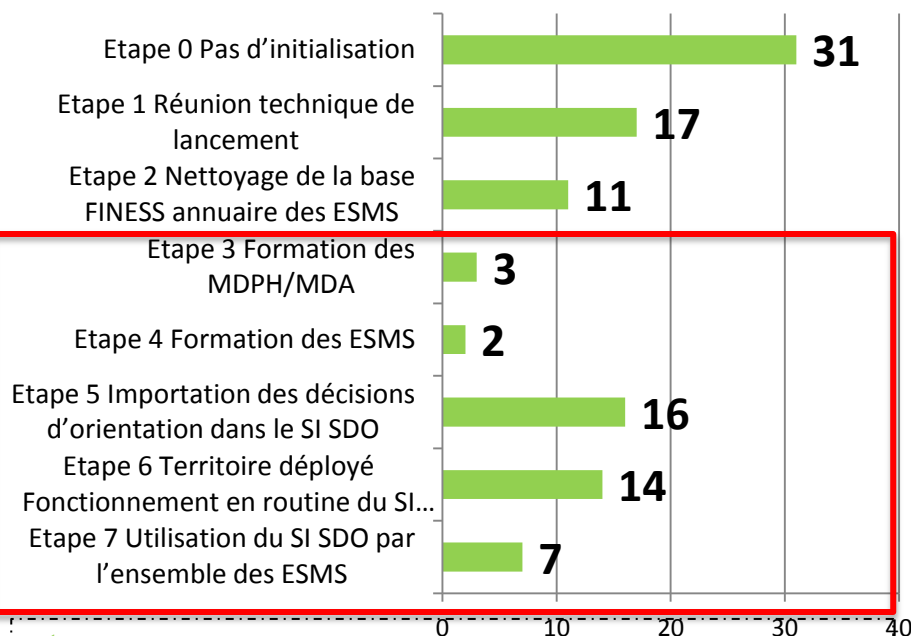


Réponses : 15 territoires régionaux. Non réponses : 2 territoires régionaux

FORMATION MDPH/MDA

Perception générale de l'appréciation des formations au SI SDO qui se sont tenues auprès des professionnels MDPH/MDA

Formations réalisées auprès des MDPH/MDA– Périmètre régional



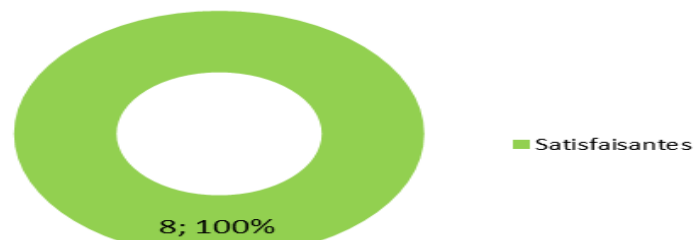
- ✓ 42 départements (déclarés) pour lesquels les formations MDPH ont été mises en œuvre
- ✓ Sur le périmètre d'une région, on compte en général près d'une centaine de professionnels des MDPH/MDA formés

Réponses : 15 territoires régionaux. Non réponses : 2 territoires régionaux

Profil des professionnels formés

- ✓ Directeurs/ directeurs adjoints MDPH/MDA,
- ✓ Chefs de service secteurs adulte et enfant et autres personnels d'encadrement
- ✓ Chargés de mission RAPT
- ✓ Référents métier SI
- ✓ Assistantes sociales
- ✓ Agents d'accueil, gestionnaires

Perception de l'appréciation des professionnels MDPH/MDA formés

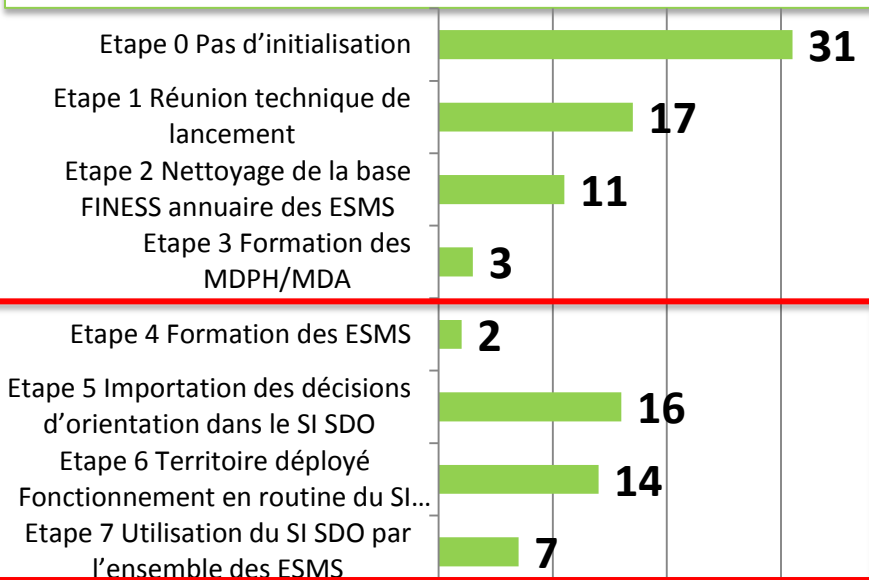


Critères : totalement satisfaisantes/ satisfaisantes/plutôt satisfaisantes/pas satisfaisantes

FORMATION ESMS

Perception générale de l'appréciation des formations au SI SDO qui se sont tenues auprès des professionnels des établissements et services médico-sociaux (ESMS)

Formations réalisées auprès des ESMS – Périmètre régional



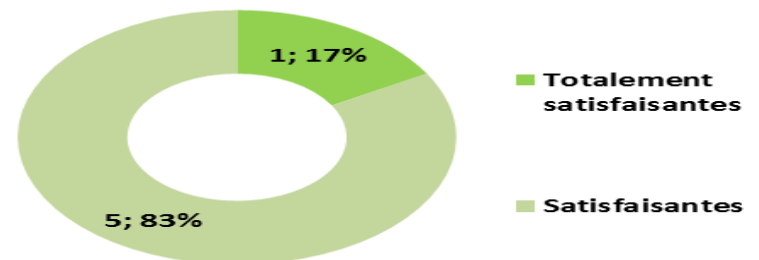
- ✓ 39 départements (déclarés) pour lesquels les formations ESMS ont été mises en œuvre
- ✓ Pour les 2 territoires régionaux les plus avancés, pour chacune d'elle, on compte près de 1 000 professionnels des ESMS formés

Réponses : 15 territoires régionaux. Non réponses : 2 territoires régionaux

Profil des professionnels formés

- ✓ Directeurs généraux, directeurs, directeurs adjoints
- ✓ Chefs de service,
- ✓ Responsables qualité
- ✓ Responsables de gestion des admissions et des sorties
- ✓ Professionnels des équipes pluridisciplinaires
- ✓ Secrétaires et autres professionnels administratifs

Perception de l'appréciation des professionnels ESMS formés



Critères : totalement satisfaisantes/ satisfaisantes/plutôt satisfaisantes/pas satisfaisantes

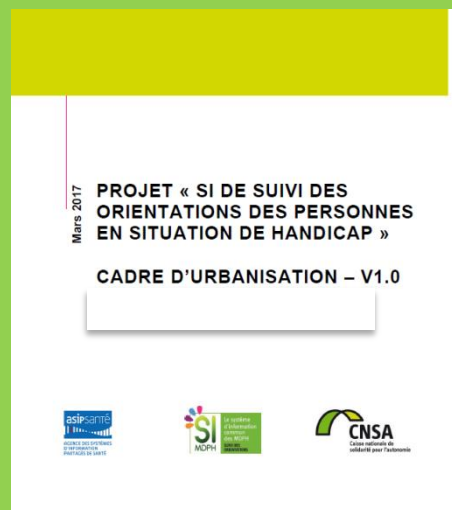
MODULE USAGER



MODULE USAGER

Le SI de suivi des orientations doit pouvoir permettre :

- à l'utilisateur (personne orientée ou son représentant légal) de **suivre la mise en œuvre de sa décision d'orientation**
- de mettre à disposition des Départements ou MDPH ne disposant pas d'espace usagers départemental, une solution régionale pour gérer l'espace usagers.



Objectifs cibles

- Proposer une articulation entre l'espace régional du suivi des orientations et les portails de relation usagers au niveau département
 - proposer une continuité de bout en bout de la demande déposée en ligne par l'utilisateur à la MDPH et du suivi du traitement de la demande jusqu'à la décision d'orientation puis le suivi de la décision d'orientation

NB : La mise en œuvre du module usagers questionne la mutualisation du dépôt en ligne du dossier d'admission



RAPPEL DES FONCTIONNALITÉS DU MODULE USAGER

Suivi des décisions d'orientation

Accueil

Qui sommes-nous?

Etablissements et services

Démarches

Informations

Rechercher



Vous souhaitez trouver un Etablissement ou un Service Médico-Social (ESMS) ?

ViaTrajectoire est un portail d'orientation. A partir de la notification d'une décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes en situation de Handicap (CDAPH) ViaTrajectoire vous aide à trouver un Etablissement ou un Service Médico-Social (ESMS) qui correspond à vos critères. Il vous permet également d'envoyer électroniquement votre notification de décision d'orientation aux services et établissements de votre choix, et de suivre l'avancement de votre dossier. Il est le fruit d'une coopération entre l'ensemble des acteurs du secteur médico-social, les Régions, les Conseils départementaux et la Caisse Nationale Solidarité et Autonomie (CNSA).

Le site ViaTrajectoire propose à toute personne qui cherche une place en Etablissement ou en Service Médico-Social (ESMS) : un annuaire national des Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS), une aide à la recherche des ESMS répondant à vos critères.

ViaTrajectoire est un service public gratuit, confidentiel et sécurisé. Ce site a pour objectif de simplifier vos démarches d'admission en Etablissement ou en Service Médico-Social (ESMS), il est accessible aux personnes que vous désignez ou qui agissent en votre nom.

Site **accessible** selon les normes RGAA (Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations)

Consulter l'annuaire : Recherche simple ou avancée

DEPUIS LE 19 DECEMBRE 2017 : La personne ou son représentant légal peut rechercher la structure ou le service adapté à ses besoins/parcours

Suivre son dossier (concertation régionale) :

- Consulter son dossier (MDPH référente, n° dossier/mot de passe)
- Voir l'avancement des décisions d'orientation en cours
- Consulter l'historique de son dossier
- Rechercher des établissements répondant aux critères des décisions en cours

Sélectionner des ESMS, prendre contact et demander une admission (concertation régionale)

Accéder à mon Dossier

MDPH référente *

Sélectionner une MDPH

N° de dossier *

Mot de passe *

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Mot de passe oublié

Connexion

Rechercher un ESMS

Code postal - Ville *

Saisir un code postale ou le nom d'une ville

Catégories

Sélectionner des catégories

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Recherche avancée

Rechercher



**RETOURS
D'EXPÉRIENCES EN
MATIÈRE DE
DÉPLOIEMENT DU
PROJET SI SDO**

IMPACTS/VALEUR AJOUTÉE DE L'OUTIL SI SDO

Perception générale de la valeur ajoutée du SI SDO et des impacts sur les pratiques professionnelles et les organisations

Impacts sur les pratiques professionnelles (ARS, CD, MDPH, ESMS)- Périmètre régional

Impacts sur les pratiques et sur les organisations des MDPH

Réponses : 7 territoires régionaux. Non réponses : 10 territoires régionaux

- ✓ Impacts sur la définition des projets régionaux, départementaux
- ✓ Impacts sur la gestion et l'actualisation des liste d'attente
- ✓ Perception de pratiques renouvelées ou à renouveler et questionnées pour l'ensemble du partenariat qui intervient dans le parcours d'une personne.
- ✓ Enjeu sous jacent d'harmonisation des pratiques à un partenariat élargi (hors utilisateurs SI SDO)
- ✓ SI SDO accompagne les travaux régionaux sur les pratiques d'admission
- ✓ **Impact sur la réponse accompagnée pour tous dans le cadre de l'identification des situations ,de l'élaboration de réponses adaptées et du suivi de leur effectivité.**

Organisations :

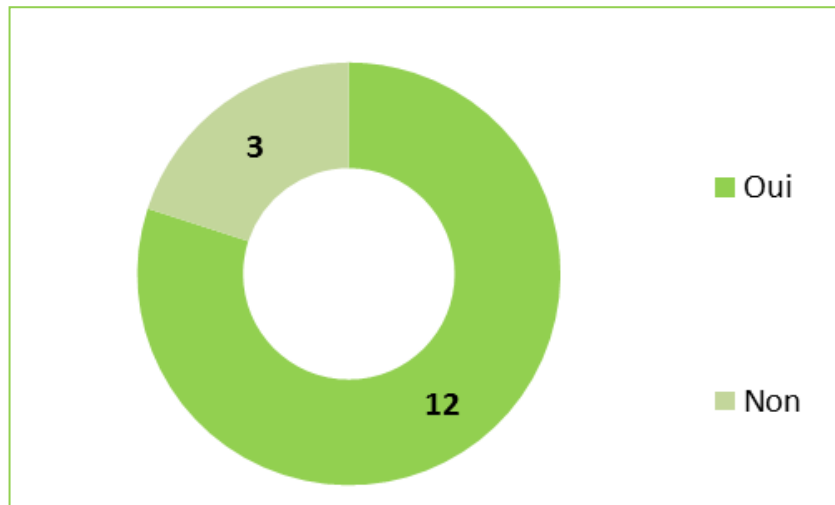
- ✓ Des impacts sur les organisations dans la continuité de la démarche mise en œuvre du SI harmonisé des MDPH
- ✓ Relations optimisés avec les ESMS, démarche d'animation territoriale confortée
- ✓ Mise en œuvre d' hotlines et autres process d'assistance technique pour accompagner les ESMS dans l'appropriation de l'outil SI suivi des décisions d'orientations (effectivité accompagnement)

Pratiques :

- ✓ **Suivi exhaustif des notifications de décisions d'orientation**
- ✓ **Suppression des notifications papier aux ESMS**
- ✓ **Davantage d'exhaustivité dans les données renseignées**

PILOTAGE DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

Formalisation de l'utilisation du SI SDO dans le cadre de CPOM ARS/ESMS



Impacts perçus du SI SDO sur l'offre médico-sociale

- ✓ **60% (12) des territoires régionaux identifient l'impact du SI SDO sur l'offre médico-sociale**

Nature des obligations dans cadre de CPOM

- ✓ Mise en œuvre du SI SDO
- ✓ SI SDO dans les fiches RAPT
- ✓ Utilisation, objectif de remplissage
- ✓ Fréquence de mise à jour
- ✓ ICPOM PH adulte et enfant (BRE)

Rôle du SI SDO envisagé dans le pilotage de l'offre médico-sociale par les ARS

- ✓ Suivi des liste d'attente et mesure de la tension de l'offre
- ✓ Harmonisation des procédures d'admissions
- ✓ Soutien à la réponse accompagnée dans le cadre de la coordination des acteurs lors de la mise en œuvre de PAG ou GOS
- ✓ des réponses en meilleure adéquation avec les besoins, (définir des orientations cibles et alternatives)

Réponses : 15 territoires régionaux ; Non réponses : 2 territoires régionaux

The slide features a white background with decorative green shapes on the left side. A large, light green shape curves from the top left towards the center. Below it, a darker green shape curves from the bottom left towards the center. At the very bottom, there is a solid green horizontal bar.

PRÉSENTATION DES PERSPECTIVES ET DE LA FEUILLE DE ROUTE DU PROJET

The slide features a white background with decorative green shapes on the left side. A large, light green shape curves from the top left towards the center. Below it, a darker green shape curves from the bottom left towards the center. At the bottom, there is a solid green horizontal bar.

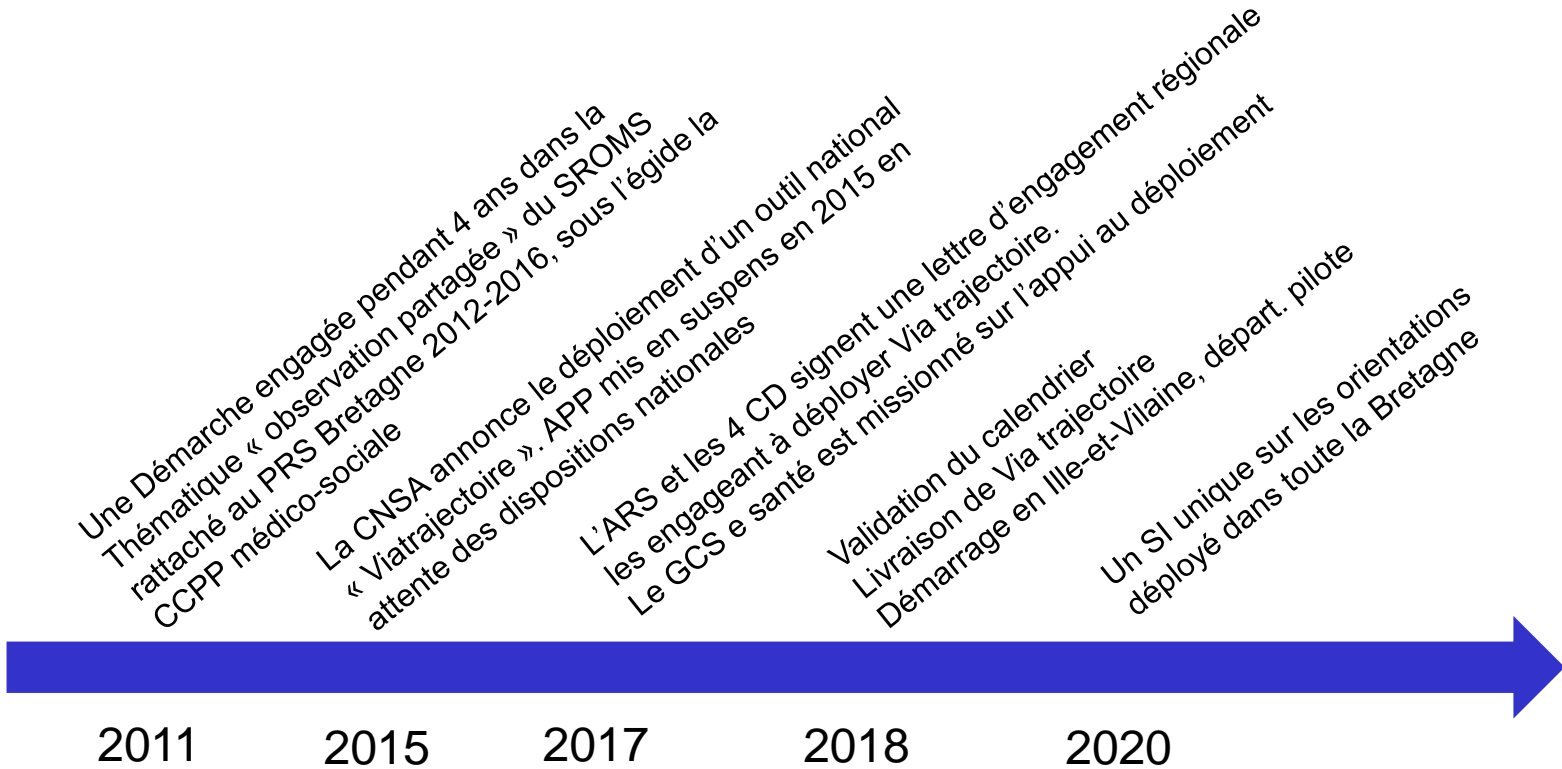
**PRÉSENTATION DU
DOCUMENT DE
CAPITALISATION DES
EXPÉRIENCES DE
DÉPLOIEMENT SI SDO**

Le déploiement du SI Orientation en Bretagne

- 1. Historique
- 2. Gouvernance
- 3. Feuille de route
- 4. Via Trajectoire – Déploiement
- 5. Via Trajectoire – Un portail d'aide à l'orientation

- Caroline RIC, Chargée de mission e-santé à l'ARS Bretagne
- Gwénaëlle LE GARREC, Chef de projet au GCS e-santé Bretagne

Historique du projet en Bretagne



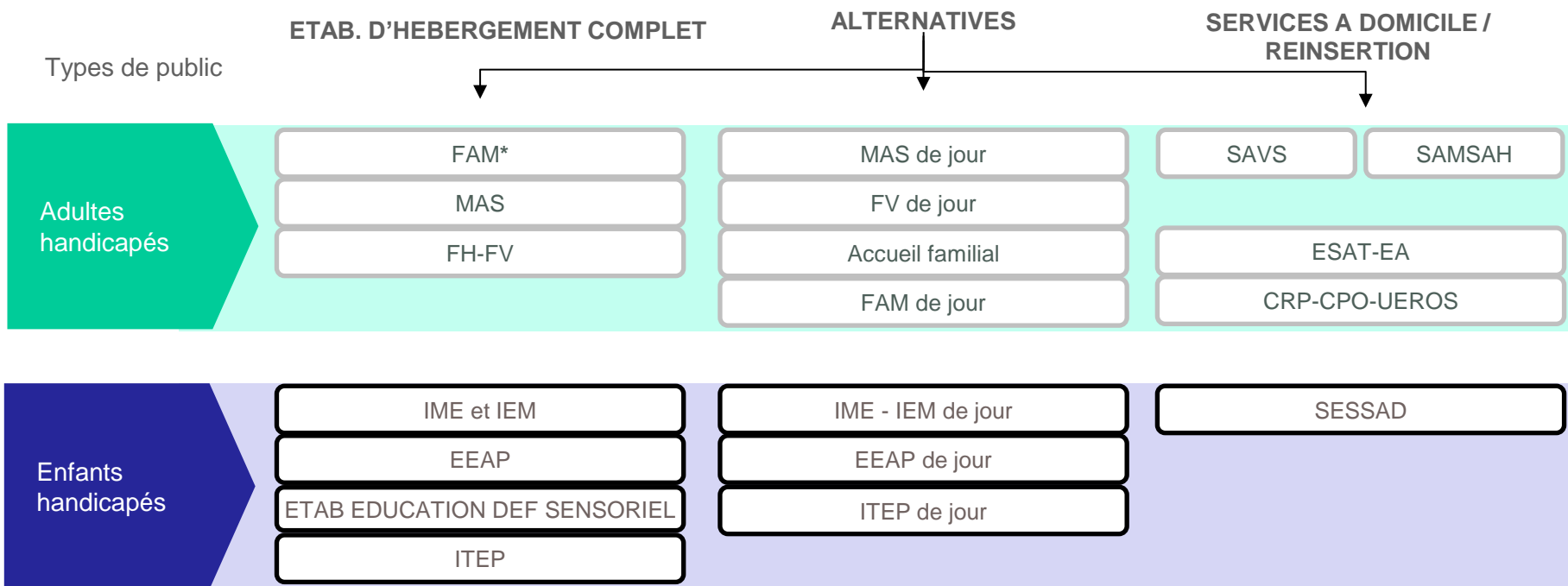
Les ESMS PH concernés par les décisions d'orientation

- 690 établissements adultes et enfants
- 27 118 places installées adultes et enfants

	22	29	35	56
Adultes	86	165	152	94
Enfants	39	45	60	46
Total	125	210	212	102

Sources statistiss 2017 – édition 2018 – au 1^{er} janvier 2017

Les ESMS concernés par les décisions d'orientation



* Etablissements médicalisés

— 2. Gouvernance du projet

- 1. Rôle des principaux acteurs
- 2. Présentation du GCS e santé
- 3. Comité de pilotage régional
- 4. Comités opérationnels départementaux

Rôle et place des principaux acteurs

CNSA	Pilotage et animation nationale (appui technique)
ARS Conseil Départemental	Pilotage Régional et Local
MDPH/MDA/ESMS	Utilisateurs principaux, chargés de la mise à jour des données dans l'outil
GCS eSanté Bretagne	Maitrise d'ouvrage dans l'accompagnement au déploiement du SI Suivi des orientations
GCS SISRA	Maitre d'œuvre, éditeur de la solution Via Trajectoire
Autres destinataires (à terme)	CNAM, Education Nationale...
Autres utilisateurs	Personnes en situation de handicap et/ou leur représentant légal

Comité de pilotage régional

ARS (Direction Générale Adjointe, Direction adjointe des parcours ,Direction adjointe hospitalisation et autonomie)

GCS e santé : directeur projet et chef de projet

4 MDPH : directeurs

4 Conseils Départementaux: directeurs PA PH

CREAI Bretagne : directeur

À venir : Education nationale

Missions :

Animer et de coordonner le déploiement et le suivi de l'outil « Via Trajectoire » au niveau régional

Veiller à l'harmonisation des pratiques

Suivre l'état d'avancement du projet et de son plan de financement

Identifier les difficultés organisationnelles et techniques et proposer des axes d'amélioration au membres et à la CNSA et GCS SISRA

Définir et d'examiner des indicateurs régionaux pertinents

Comité de projet opérationnel

4 comités de pilotage opérationnels dans les départements composés de :

- ARS : chargé de mission e santé et chargé de mission handicap des délégations départementales
- GCS e santé : chef de projet
- MDPH : directeur , DSI, responsables, chargés de mission
- Conseils départementaux : directeur PA PH, DSI , responsables, chargés de mission
- Etablissements et services

Missions :

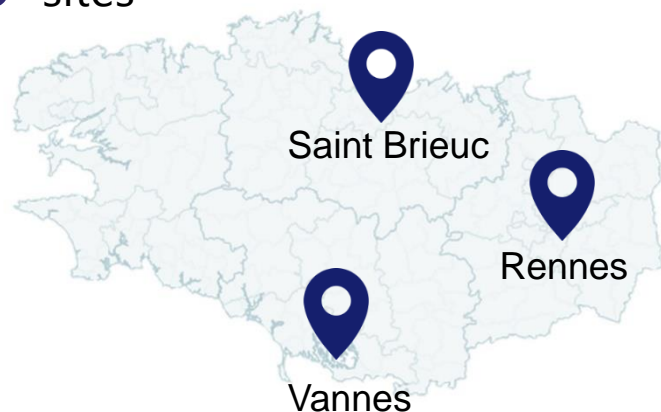
- Est garant de la bonne exécution du projet sur le territoire.
- S'assure du bon déroulé des opérations en fonction des objectifs généraux.
- Entretien une dynamique au sein des différents acteurs impliqués.
- Rend compte de l'avancement du projet au comité de pilotage régional et des difficultés rencontrées.

Présentation du GCS e santé

Développer et accompagner la e-santé

- Architecte régional assurant la coordination et l'accompagnement des projets Systèmes d'Information Partagés de santé et de Télémédecine en région
- Maîtrise d'ouvrage déléguée de grands projets régionaux et nationaux
- Fédérateur de financements ou de groupements d'achats pour la mise en œuvre des projets

3 sites



 14 salariés

1 administrateur
2 administrateurs - adjoints

Présentation du GCS e santé

158 adhérents répartis en 5 collèges :

Les collèges



Etablissements de santé
et médico-sociaux publics



Etablissements de santé
et médico-sociaux privés
à but non lucratif



Etablissements de santé
et médico-sociaux privés
de droit commercial

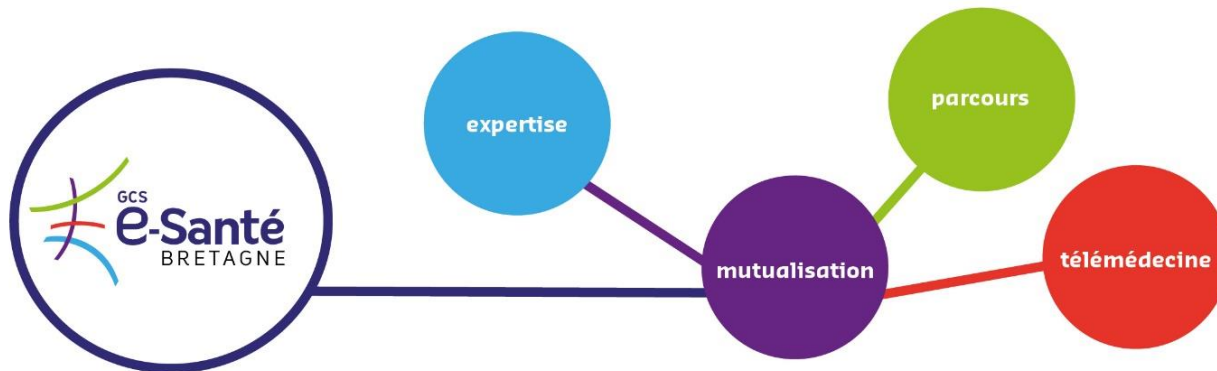


Professionnels de santé
libéraux



Réseaux de santé
et autres membres

Le bouquet de services



PARCOURS

GWALENN e-Parcours Bretagne DCC ORIS
SI PH SIPS Pôles de santé Dossiers réseaux

TELEMEDECINE

Sterenn Creben

MUTUALISATION

Messagerie sécurisée RUBIS ROR BIPS Services e-collaboratifs
Annuaire régional Visioconférence

EXPERTISE

DMP Innovation MUSIC SAMU SSI - RGPD
Dossier Transfusionnel Régional SI GHT ORU-RPU

Adhésion au GCS

Principe

- Le GCS e-Santé Bretagne, organisme poursuivant un but non lucratif, promeut une démarche active de coopération de ses membres pour coordonner leurs actions et optimiser leurs moyens.
- Chaque CD adhère **au titre de ses structures médico-sociales** et cotise pour chaque établissement en fonction **de chaque chiffre d'affaire (ou subvention)**.
- Les ESMS sous compétence ARS ou sous double compétence **peuvent adhérer directement au GCS**
- Montant de la cotisation :
 - basé sur les recettes de l'année N-2.
 - Pour 2018, 51 € par million de recette avec un minimum de cotisation de 100 €

Calendrier

- L'adhésion officielle au GCS s'effectue 2 fois par an lors des assemblées générales annuelles de juin et décembre, mais il est possible de bénéficier des services du GCS en amont des assemblées générales.

— La mission du GCS dans le Projet Système d'Orientation Personnes Handicapées

— Le GCS a été mobilisé par l'ARS pour la mise en œuvre du projet, assurant notamment la fonction de **Maitrise d'ouvrage régionale**.

— Le GCS eSanté Bretagne est donc mandaté pour assurer plusieurs missions :

- L'étude des lieux préalables par département
- Le pilotage des formations de tous les acteurs (ESMS/MPDH/MDA)
- L'appui à l'organisation et à l'animation des rencontres de comité de pilotage, et comité opérationnel
- La réalisation et la diffusion d'outils à destination des MDPH/MDA et aux ESMS pour les actions liées à la mise en place du SI Suivi des orientations.

— Feuille de route

- 1. Planning régional de déploiement
- 2. Déploiement type par département

Déploiement régional

La définition de la trajectoire SI PH régionale est le fruit d'un travail prenant en compte :



Du diagnostic réalisé lors des derniers mois auprès des futurs acteurs du projet (MDPH et panel ESMS)

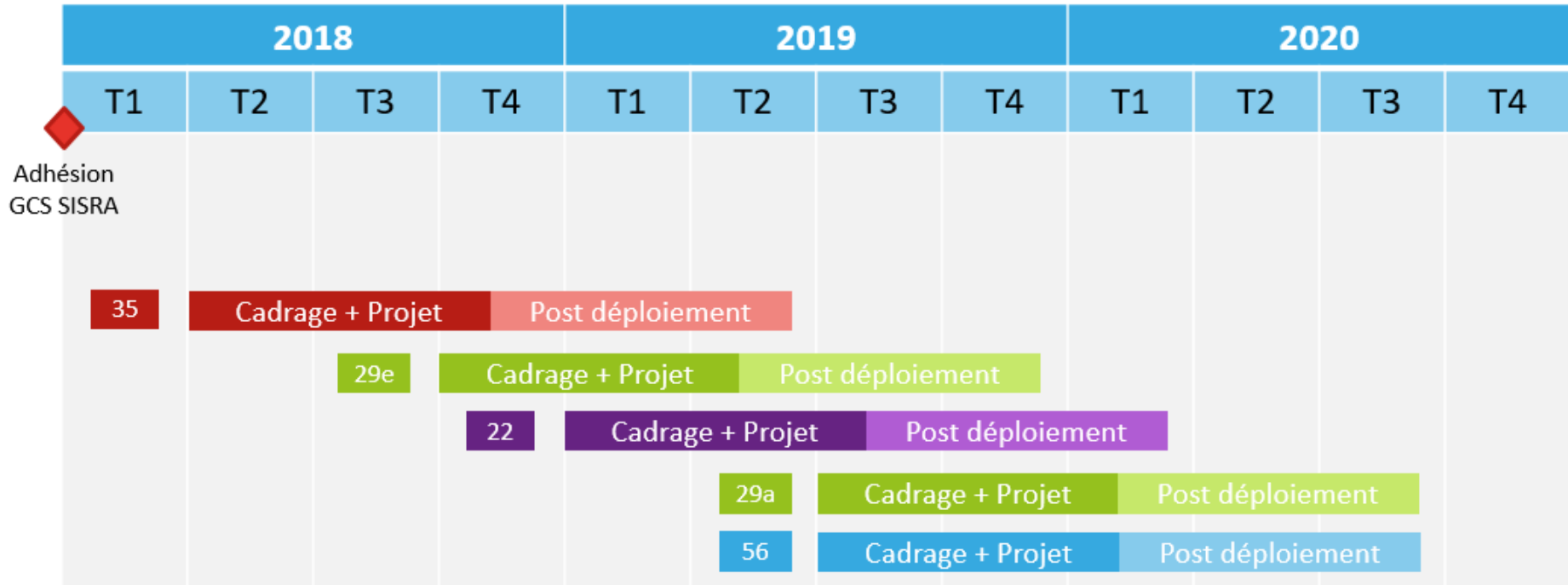


Des retours d'expérience des autres régions engagées dans le déploiement de ViaTrajectoire PH, partagés dans le cadre des instances de pilotage nationales animées par la CNSA

ViaTrajectoire
Une orientation personnalisée

Des prérequis organisationnels et techniques partagés par l'éditeur de Via Trajectoire, le GCS SISRA

— Déploiement régional



Déploiement départemental

4-6 mois

• Prérequis au déploiement:

- Mise en place du Comité Opérationnel départemental
- Réalisation des prérequis techniques
- Organisation des formations

ARS/CD/MDPH/GCS
eSanté Bretagne

2 mois

• Déploiement

- Formations des agents MDPH
- Formations des ESMS

MDPH/ESMS /GCS
eSanté Bretagne

6 mois

• Post Déploiement

- Accompagnement terrain sur demande
- Un suivi des activités des ESMS et proposition de soutien complémentaire

MDPH/ESMS /GCS
eSanté Bretagne

Support utilisateur par mail et par téléphone :
assuré par le GCS eSanté

— 4. Via trajectoire déploiement



— Focus sur les formations ESMS

Plusieurs modalités d'organisations sont envisageables et sont à définir avec chaque département.

Exemple de l'Ille et Vilaine :

- 46 sessions programmées de 3h00, réparties sur 2 mois (Novembre-Décembre 2018, hors vacances scolaires)
- Un lieu unique de formation, à Rennes, dans une salle informatique dédiée afin de garantir la manipulation individuelle
- 10 personnes maximum, si possible regroupant des utilisateurs issues d'établissements de même catégories
- En moyenne 2-3 personnes par ESMS (Directeur d'ESMS, chef de service, coordonnateur, personne en charge des procédures administratives...)

Focus sur les formations ESMS

Organisation :

- Le GCS eSanté proposera à chaque établissement les dates de formation auquel il pourra s'inscrire.
- Une fois inscrit un mail sera envoyé avec les prérequis nécessaire à la formation.
- Une fois la vague de déploiement effectué, d'autres sessions de formation régionales pourront être organisées au fil de l'eau afin d'actualiser les connaissances des utilisateurs et former de nouveaux arrivants

Contenu :

- Autonomie dans la création de comptes nominatifs pour votre ESMS
- Remplissage et publication de la fiche de présentation de votre établissement
- Initier la mise à jour des résidents de votre établissement

— Focus sur les formations MDPH

- Nombre de sessions à déterminer en fonction du nombre d'agents
- Contenu :
 - Sensibilisation d'ordre général à l'ensemble des agents (1h00 de présentation)
 - Une formation plus approfondie pour les professionnels identifiés comme utilisateurs de l'outil : instructeurs et cadres pour le suivi des dossiers (2h00)
- D'autres sessions de formation régionales pourront être organisées au fil de l'eau afin d'actualiser les connaissances des utilisateurs et former de nouveaux arrivants

— Via trajectoire, un portail d'aide à l'orientation



<https://viatrajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>

Un portail d'aide à l'orientation

Outil internet sécurisé d'aide à l'**O**rientation dans le **P**arcours **S**anitaire et **M**édico-social

Périmètre d'intervention de l'application décliné en 3 modules



ViaTrajectoire est un logiciel du Groupement de Coopération Sanitaire SISRA.

Les hospices Civils de Lyon (HCL) sont mandatés par le GCS SISRA pour assurer les fonctions d'éditeur et d'hébergeur du logiciel.

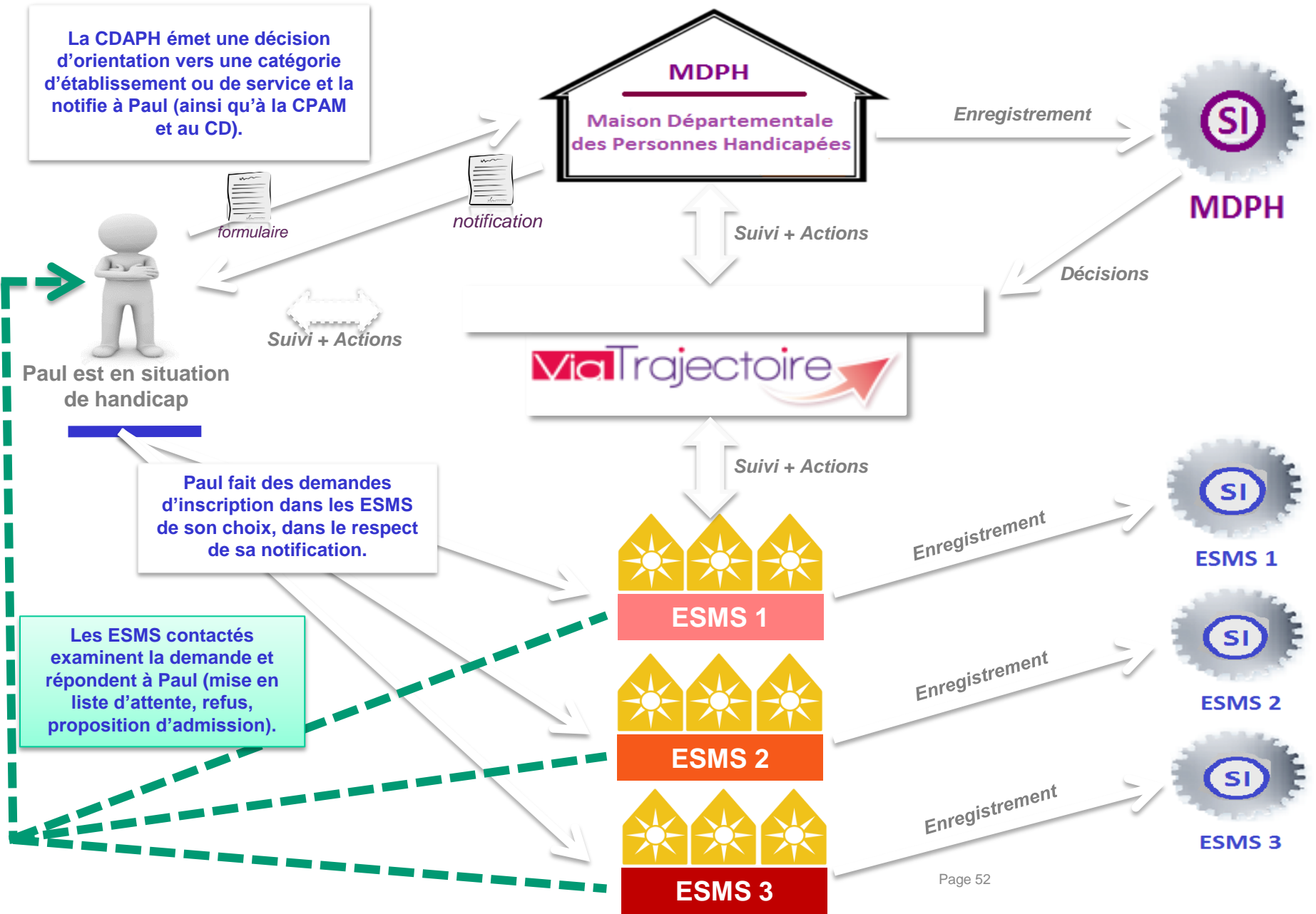
ViaTrajectoire est financé par l'ensemble des régions utilisatrices en France, l'amélioration continue du logiciel est assurée dans le cadre d'un projet coopératif interrégional.

— Objectifs et périmètre fonctionnel

ViaTrajectoire Handicap = Outil de suivi des orientations en établissement ou service médico-social (ESMS) des personnes en situation de handicap

- Concerne la totalité des orientations en ESMS dont l'entrée est soumise à décision CDAPH : orientation en lieu de vie (FAM, MAS...), orientation en milieu éducatif (IME, ITEP...), orientation professionnelle (ESAT...)
- Partage d'information en temps réel entre la MDPH et les ESMS du territoire pour faciliter le suivi individualisé des personnes orientées
- Visibilité transversale (listes d'attente en temps réel + indicateurs statistiques de pilotage) pour le suivi globalisé des orientations

ViaTrajectoire Handicap – Principes de fonctionnement



— Démonstration du module Via Trajectoire ESMS



Zoom sur les principales fonctionnalités

- 1. **Annuaire unique des ESMS au niveau national**
- 2. **Dossier d'orientation en ligne** nominatif, standardisé, intégrant les décisions d'orientation de la MDPH et les demandes aux ESMS
- 3. **Outils de gestion dédiés aux ESMS** permettant le suivi des demandes reçues
- 4. **Outils de gestion dédiés à la MDPH** permettant le suivi des décisions d'orientation prises en CDAPH
- 5. **Espace destiné aux Usagers**
- 6. **Observatoire statistiques**

1. Un Annuaire des ESMS unique national

- **Référentiel du processus d'orientation**

- **Basé sur le référentiel FINESS**

- **Consultable en accès libre**

- **Recherche multicritères des ESMS pouvant accueillir la personne orientée** : proximité géographique + caractéristiques de l'établissement (catégories, ressources, disciplines, modes de fonctionnement, clientèles/déficiences, organismes gestionnaires)

- **Fiches descriptives tenues à jour directement par chacun des ESMS** : informations générales, administratives, plan d'accès, ressources et soins médico-techniques, unités

- **Affichage en temps réel du nombre de personnes en liste d'attente + du nombre de places disponibles par unité pour chaque ESMS** (fonction accessible aux professionnels habilités à ViaTrajectoire)

2. Dossier d'orientation en ligne

Dossier d'orientation nominatif (unique au niveau MDPH)

Géré par la MDPH

- alimenté à partir des décisions CDAPH (intégration de fichiers csv issus du logiciel métier de la MDPH, activable à la demande depuis ViaTrajectoire)

Accessible en mode sécurisé par les professionnels des ESMS qui sont contactés

Contient les informations utiles au processus d'orientation

- N° dossier de la personne (N° MDPH) + Informations administratives
- Décisions d'orientation => date de décision + période validité + orientation cible/alternative + catégorie d'ESMS et agrément + liste éventuelle d'ESMS + infos sur la situation de la personne au moment de la décision

3. Outils de gestion dédiés aux ESMS

Tableau de bord des ESMS

- Accès à **toutes les notifications CDAPH concernant l'ESMS** + possibilité de **déclarer une demande d'une personne orientée par une autre MDPH** (avec une notification valide)
- Réception d'une **alerte mail** lors d'une nouvelle demande
- **Saisie de l'avancement des demandes** : déclaration du contact avec l'utilisateur, mise en liste d'attente, admission, réorientation, sortie...
- **Visibilité transversale sur le dossier d'une personne** : liste des autres ESMS contactés, nettoyage automatique de la liste d'attente si la personne est admise dans un autre ESMS

4. Outils de gestion dédiés à la MDPH

Fonction d'import des décisions d'orientation

3 tableaux de bord de gestion

- Tableau de bord de suivi des décisions d'orientation
- Tableau de bord de suivi des dossiers (historique des notifications envoyées)
- Tableau de bord de suivi des évènements

1 tableau de bord de supervision : accès en lecture seule au TDB des ESMS du département

Possibilité d'intervention sur les orientations : ajout de demande, validation d'une admission impossible, annulation d'une décision...

5. Espace destiné aux usagers

- Espace dédié aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants accessible directement en ligne :
<https://viatrajectoire.sante-ra.fr>
- **Annuaire des ESMS consultable (en mode déconnecté)**
permettant à l'utilisateur de trouver une structure adaptée à ses besoins et correspondant à son projet de vie
- **Accès paramétrable par la MDPH**
chaque MDPH gère l'ouverture de l'accès à cet espace pour les usagers de son département et peut permettre à l'utilisateur de :
 - **consulter son dossier et ses décisions d'orientation**
 - **visualiser les demandes transmises par la MDPH aux ESMS**
 - **envoyer des demandes aux ESMS de son choix** dans le respect de sa décision d'orientation

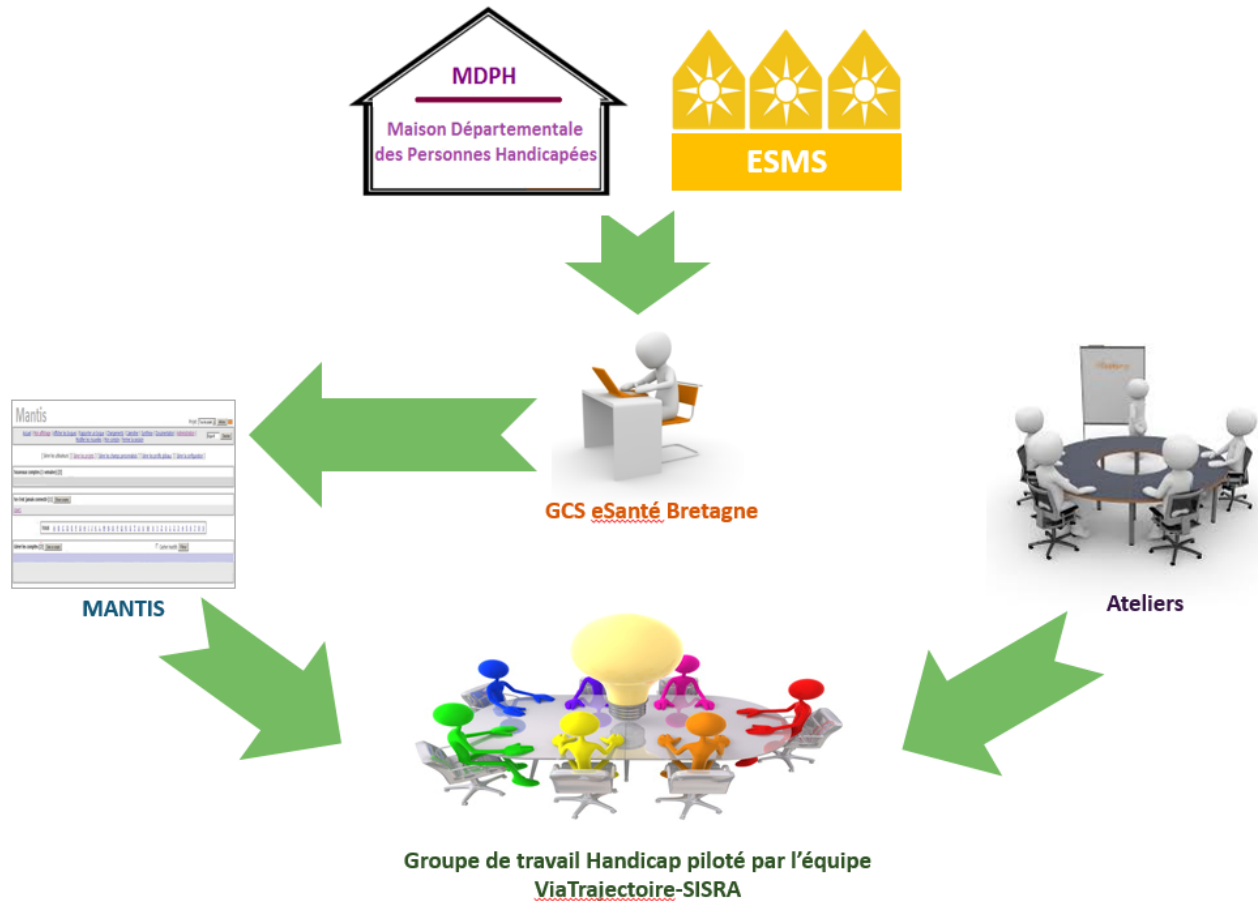
6. Observatoire statistiques

- **Outil de pilotage à disposition des MDPH, ESMS, CD, ARS et administrations centrales (CNSA, DGCS, etc.)** → l'accès aux rapports statistiques est conditionné par les habilitations de l'utilisateur
- Observatoire du parcours offrant des données objectivées facilitant l'analyse de l'offre, l'identification des besoins et leur adéquation
- **Des requêtes statistiques élaborées :**
 - **conformément au cadre fonctionnel de référence de la CNSA** (v1.6/avril 2016) : *liste des personnes orientées, suivi de l'occupation des places...*
 - **en fonction des remontées du terrain** (retours des MDPH et des ESMS utilisateurs) : *liste et évolution du nombre de Cretons...*

— Perspectives – Feuille de route 2019

- Gestion des accueils temporaires et séquentiels
- Extension fonctionnelle du module Observatoire Handicap, par la mise à disposition d'une bibliothèque de nouveaux indicateurs suite à la montée en charge des usages.
- Amélioration des tableaux de bord et de leur interrogation pour les institutions
- Travail sur le module Usager
- Réalisation de l'interface bidirectionnelle avec les SI harmonisé MDPH

Circuit des demandes d'évolution



Vos contacts

— Caroline RIC, Chargée de mission e-santé , ARS Bretagne

02 22 06 73 29 – caroline.ric@ars.sante.fr

— Gwenaëlle LE GARREC, Chef de projet, GCS E-santé

06 29 64 30 76 – gwenaelle.legarrec@e-sante-bretagne.fr

— Les impacts sur le suivi des orientations et la planification

- Thérèse OLLIVAUX, Directrice, *MDPH 35*
- Delphine LE DALL, Chargée de planification et suivi des Etablissements et Services - secteur Personnes Handicapées, *Conseil Départemental 35*
- Loïc ADAM, Adjoint de direction- Responsable du Département Animation Territoriale, *Délégation départementale ARS 35*

— Témoignage de la Mayenne

- François MENIER, Chargé de mission Transformation de l'offre médico-sociale, *Conseil départemental de la Mayenne/ Direction de l'Autonomie*
- Charles-Antoine LINARES, Directeur, *ADAPT de Pontmain*
- Céline FERRAND, Responsable du soutien médico-social, *ADAPT de Pontmain*

— Enjeux de VT

Pour assurer l'accompagnement individualisé d'une personne en situation de handicap, la MDPH a besoin d'une visibilité en temps réel sur l'offre et la disponibilité en établissement ou service médico-social.

— *Auparavant...*

il était compliqué pour la MDPH de suivre les décisions d'orientation émises par la CDAPH et d'accéder à l'offre actualisée, l'ESMS manquait d'outils lui permettant d'informer rapidement la MDPH des suites données aux demandes reçues, et l'utilisateur ne disposait pas d'accès au suivi de ses demandes.

— *Aujourd'hui...*

le module handicap de ViaTrajectoire permet d'accéder à l'offre disponible en temps réel, d'évaluer les listes d'attente, de recevoir les réponses et d'apprécier la réalisation de chaque décision.

— Clôture

— Anne-Briac BILI, Responsable du Département Innovation à l'ARS Bretagne

— Annexes



ESMS Adultes	Nombre	Place installées
MAS	27	1198
FAM	75	1682
Foyer de vie	121	3260
Foyer Hébergement	70	2262
Foyer polyvalent	1	23
Ets accueil temporaire	9	74
Ets expérimental	4	88
CRP CPO UEROS	11	411
ESAT	86	6418
SAVS et SAMSAH	93	4249
TOTAL	497	19 665

ESMS Enfants et adolescents	Nombre	Place installées
IME	57	3264
Ets polyhandicap	13	264
ITEP	18	561
IEM	5	250
Déficients sensoriel	8	388
Ets expérimental	1	20
Accueil temporaire	5	35
SESSAD	83	2671
TOTAL	190	7 453

Détail Cotisation

Il s'agit du chiffres d'affaires cumulé ou des recettes d'exploitation cumulées (arrondis à l'euro inférieur) de tous les comptes de résultat (principal et annexes), et, le cas échéant, de toutes les sections (soins, dépendance, hébergement), déduction faite des éléments suivants (le cas échéant, pour les établissements et organismes concernés) :

- variation de stocks (603) ;
- produits de cessions d'éléments d'actifs (775) ;
- quote-part des subventions d'investissement (777) ;
- reprises sur provisions (78) ;
- remboursements de frais de personnels mis à disposition (708.4) ;
- remboursements de frais par les comptes de résultat annexes (708.7) ;
- compte de résultat « dotation non affectée » (CRPA-A) ;
- compte de résultat « écoles et instituts de formation des professionnels paramédicaux et de sages-femmes » (CRPA-C) ;
- honoraires des praticiens libéraux (NB : redevances versées par les praticiens aux établissements doivent, quant à elles, être incluses).